

TRIATHLON FLERS – LA FERTÉ-MACÉ

LIVRET DE L'ADHÉRENT 2023-2024

BIENVENUE AU CLUB

I. LES VALEURS DU CLUB

- Transmettre le goût de l'effort et développer la ténacité (qualités inhérentes au triathlon) sans pour autant rechercher un résultat autre que celui du plaisir éprouvé
- Respecter et faire respecter la nature et notre environnement
- Favoriser la pratique du triple sport en famille (loisirs) pour être bien dans son corps (bien-être physique) et dans sa tête (estime de soi).
- Faire accompagner le triathlète néophyte par un triathlète confirmé (chaque triathlète confirmé a été un triathlète débutant qui a été aidé).
- Apprendre à respecter les règles du "Bien vivre ensemble" : accepter les différences de point de vue et de comportement pour enrichir sa personnalité et en faire une force au service du club.
- Transmettre aux enfants les valeurs éducatives universelles :
 - respect des consignes indiquées
 - respect des décisions arbitrales
 - respect mutuel entre les enfants dans une mixité expliquée et acceptée
 - respect mutuel entre l'enfant et l'adulte
 - respect de l'autre que je fais progresser si je suis plus fort ou qui me fait progresser si je suis plus faible
 - respect du matériel
 - respect des règles d'hygiène
 - respect des règles de sécurité routière, aquatique et pédestre
- Surveiller le langage des enfants : ne pas banaliser les propos grossiers, insultants, sexistes ou vulgaires
- Accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur sans chercher à en faire systématiquement un "champion olympique"
- Privilégier le sport pour tous et l'accessibilité du triple sport au plus grand nombre
- Redonner le goût d'une activité physique variée à ceux et à celles qui se sont sédentarisés.e.s

II. LA VIE DU CLUB

1. Inscription

- Inscription sur le site de la FFTRI (Espace Tri 2.0). : Cliquer sur le bouton "Se licencier" pour une nouvelle adhésion ou "se connecter" pour un renouvellement. Suivre la procédure. Télécharger le document d'inscription émis par la FFTRI.
- Inscription sur le site du club : Se connecter au site du club. : <https://flers-laferte-triathlon.fr/inscriptions/>

• **Remarque** : Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif sur la part fédérale et la part régionale (donc hors assurance) si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non). Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé. Le ½ tarif ne s'applique pas aux licences déjà validées. Le coût de l'adhésion au club reste le même pour chaque enfant. L'inscription des frères et sœurs doit être simultanée. Cette réduction est appliquée jusqu'à ce que la FFTRI la supprime.

2. Accès au site Internet du club

L'accès au site internet du club (<https://flers-laferte-triathlon.fr/>) est libre, en lecture, pour chaque adhérent.

3. Entraînements

Tous les entraînements sont encadrés par des entraîneurs diplômés et bénévoles.

L'entraînement de natation se déroule au centre nautique CAPFL'O de Flers ou à la piscine de La Ferté-Macé ou au plan d'eau de La Ferté-Macé.

L'entraînement de course à pied a lieu au stade du Hazé de Flers ou au plan d'eau de La Ferté-Macé.

Les entraînements vélo ont lieu à partir d'un lieu défini sur le site du club. Il peut changer périodiquement.

Les horaires d'entraînement pris en charge par le club sont précisés sur le site.

4. Équipement

Équipement offert par le club :

Un bonnet de natation floqué aux couleurs du club dont le port est obligatoire pendant les entraînements de natation. Le 1^{er} bonnet est gratuit. Le 2^e bonnet coûte 5 €.

TRIATHLON FLERS – LA FERTÉ-MACÉ

LIVRET DE L'ADHÉRENT 2023-2024

Équipement fourni par l'adhérent-e

- Une paire de lunettes de piscine obligatoire pendant les entraînements de natation.
- Une ceinture porte dossards 3 points (voir à Décathlon)
- Un bidon fixé sur le vélo
- Un VTT en bon état de fonctionnement (*obligatoire*)
- Un antivol pour vélo
- Un casque de vélo obligatoire.
- Une tenue pour courir, nager et pédaler

Remarque : Pour participer à l'entraînement et aux compétitions, les colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreille, foulards, cache-col, manteau, veste et les multiples sur-épaisseurs sont à proscrire. Le téléphone portable de l'enfant est interdit. Les animateurs ont le n° des parents. Les vélos devront être en bon état de fonctionnement : chaîne huilée, freins fonctionnant correctement, passage normal des vitesses.

Remarque : Sur présentation de la licence Triathlon aux magasins Décathlon de Flers, Gouvenou Cycles de Flers et Tendance vélo de la Ferté-Macé, l'adhérent bénéficie d'une remise de 10 % en caisse.

5. Temps forts

Le samedi précédant chaque période de vacances scolaires, le club organise un temps fort pour les Jeunes au cours duquel les jeunes pratiquent d'autres activités que celles du triathlon (escalade, tir à l'arc, kayak, accrobranche, basket, tchoukball, sport d'opposition, etc.). Une participation financière modique peut être demandée pour certains temps forts.

6. Stages

Pour la saison 2023/2024, des stages jeunes seront organisés, soit par la ligue soit par le club. Une participation financière modeste sera demandée aux parents.

7. Compétitions

En s'inscrivant au club, l'adhérent-e s'engage à participer à 2 compétitions au minimum par saison sportive.

Les compétitions dont le coût d'inscription est pris en charge par le club seront proposées par le comité directeur et validées en assemblée générale. Le transport sur le lieu de la compétition est assuré par les parents et non pris en charge par le club.

Les triathlètes s'inscriront directement auprès de l'organisateur. Le club remboursera les triathlètes qui apparaîtront sur la liste d'arrivée en qualité de *finisher* ou de DNF (Did Not Finish) ou de disqualifié. Le club ne remboursera pas les non-partants (DNS). Les responsables des inscriptions aux compétitions vérifieront que les triathlètes ont bien été bénévoles sur le SURVIV'ORNE pour bénéficier du remboursement (cf § 2.8, ci-après).

8. Obligations de l'adhérent

- Pour pouvoir bénéficier des coûts réduits aux stages, aux temps forts ou aux compétitions dont tout ou partie est pris en charge par le club, l'adhérent-e majeur-e ou le parent d'un ou une adhérent-e mineur-e doit participer au SURVIV'ORNE en qualité de bénévole
- La participation des Jeunes de l'école de triathlon aux épreuves du SURVIV'ORNE et du CLASS TRI est encouragée.
- Tout-e nouvel-le adhérent-e doit pouvoir nager 25 m **en brasse et en crawl** pour participer aux entraînements de natation

9. Autorisations

- Autorisation parentale :
 - J'autorise mon enfant à participer aux entraînements, stages et déplacements organisés par le club Triathlon Flers-La Ferté-Macé.
 - Soins : En cas d'accident, j'autorise les animateurs de TRIATHLON FLERS - LA FERTE MACE à faire le nécessaire pour que mon enfant bénéficie le plus rapidement possible de soins appropriés et à le conduire au Centre hospitalier le plus proche si nécessaire.
 - J'autorise mon enfant à repartir seul.
- Lutte contre le dopage :

Dans le cadre de la lutte contre le dopage et en application de l'article R.232-52 du code du sport, j'autorise, lors d'un contrôle antidopage, tout prélèvement nécessitant une technique invasive notamment un prélèvement de sang ou de cheveux par tout préleveur agréé par l'Agence de lutte contre le dopage, dûment mandaté à cet effet. Le refus d'autorisation est constitutif d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle antidopage
- Droit relatif à l'image :

TRIATHLON FLERS – LA FERTÉ-MACÉ

LIVRET DE L'ADHÉRENT 2023-2024

J'autorise expressément TRIATHLON FLERS - LA FERTE MACE et les médias à utiliser les images fixes, mobiles ou audiovisuelles - prises à l'occasion des animations et/ou des compétitions - sur lesquelles je (ou mon enfant) pourrait apparaître pour illustrer tout ou partie d'articles sur ce sujet et/ou valoriser l'image du club.

Fait à Flers le 26 août 2023